

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

Désodorisant Fleur

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Désodorisant Fleur
Code du produit	400269
UFI	QAK8-Y4RX-SV8W-4PSW

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Parfums, produits parfumés
Utilisations déconseillées	Pas de distribution aux utilisateurs privés.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Flühler Reinigungsprodukte AG Mühlestrasse 4 8344 Bäretswil Tel. 044 939 91 91 Fax. 044 939 91 99 info@fluehler.ch
--	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence 145 (Tox Info Suisse)

Date de révision 11.02.2025

Version GHS 3

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Sensibilisants cutanés, Catégorie 1, H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Effets narcotiques, Catégorie 3, H336
Liquides inflammables, Catégorie 2, H225
Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3, H412

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P370+P378: En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, de la poudre chimique sèche ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.
P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Informations supplémentaires

Aucun(e).

Identificateur de produit

propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol, No.-CAS 67-63-0, No.-CE 200-661-7

2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol	50% - 75%	Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H336, Flam. Liq. 2 H225	No.-CAS: 67-63-0 No.-CE: 200-661-7 No.-Index: 603-117-00-0

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener la victime à l'air libre.
Contact avec la peau	Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
---	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Aucun(e) à notre connaissance.
---	--------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
---------------------------------------	---

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit.
--	--------------------------

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Liquide combustible.
--	----------------------

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
--	--

Méthodes particulières d'intervention	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
--	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes	Assurer une ventilation adéquate. Pas de précautions spéciales.
--	---

Conseils pour les secouristes	Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'ignition.
--------------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter que le produit arrive dans les égouts.
---	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination (Conteneur en plastique de HDPE).
---	--

6.4. Référence à d'autres sections	Voir chapitre 8 et 13.
---	------------------------

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.
---	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
--	--

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.
--	---

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
-------------------------------	--

propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol (CAS 67-63-0)

Switzerland - Biological Limit Values (BAT-Werte)	25 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Acetone 25 mg/L Medium: whole blood Time: end of shift Parameter: Acetone
---	--

Switzerland - Occupational Exposure Limits - Developmental Risk Groups	Developmental Risk Group C
--	----------------------------

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZGWs)	400 ppm STEL [KZGW] 1000 mg/m3 STEL [KZGW]
--	---

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	200 ppm TWA [MAK] 500 mg/m3 TWA [MAK]
Austria - Occupational Exposure	Group C Carcinogen (by manufacturing of strong Acid process)

Limits - Carcinogens	Group C Carcinogen (residue from Isopropanol manufacturing)
Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZGWs)	800 ppm STEL [KZGW] (4 X 15 min)
	800 ppm STEL [KZGW] (STEL for large casting valid until December 31, 2013, 4 X 30 min)
	2000 mg/m3 STEL [KZGW] (4 X 15 min)
	2000 mg/m3 STEL [KZGW] (STEL for large casting valid until December 31, 2013, 4 X 30 min)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)	200 ppm TWA [TMW]
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Ceilings (Peak Limitations)	500 mg/m3 TWA [TMW]
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Pregnancy	400 ppm Peak
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - TWAs (MAKs)	1000 mg/m3 Peak
Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs (AGWs)	no risk to embryo/fetus if exposure limits adhered to
	200 ppm TWA MAK
	500 mg/m3 TWA MAK
	200 ppm TWA AGW (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 2)
	500 mg/m3 TWA AGW (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 2)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Non demandé.

Protection individuelle

<i>Protection respiratoire</i>	Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
<i>Protection des mains</i>	Gants en Nitrile. Temps de percée: > 30 min.
<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Pas de précautions spéciales.
<i>Risques thermiques</i>	Pas de précautions spéciales.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide.
Couleur	Clair.
Odeur	Pas d'information disponible.
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.

Point d'éclair:	18
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	7
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	Non déterminé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	0.89
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible.
-------------------------------------	-------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas de dangers particuliers à signaler.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas de dangers particuliers à signaler.
10.4. Conditions à éviter	Éviter les températures au-dessus de 60 °C, la lumière du soleil directe et le contact avec des sources de chaleur.
10.5. Matières incompatibles	Selon l'expérience n'est pas prévisible.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol (CAS 67-63-0) Dermal LD50 Rabbit = 4059 mg/kg (JAPAN_GHS) Inhalation LC50 Rat > 10000 ppm 6 h(ECHA_API) Oral LD50 Rat = 1870 mg/kg (JAPAN_GHS)
Corrosion/irritation cutanée	Irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire/cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres données	Donnée non disponible.
-----------------------	------------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Donnée non disponible.
-----------------------	------------------------

propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol (CAS 67-63-0)

Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data	EC50 96 h Desmodesmus subspicatus >1000 mg/L (IUCLID)
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	EC50 72 h Desmodesmus subspicatus >1000 mg/L (IUCLID)
	LC50 96 h Pimephales promelas 9640 mg/L [flow-through] (IUCLID)
	LC50 96 h Pimephales promelas 11130 mg/L [static] (IUCLID)
	LC50 96 h Lepomis macrochirus >1400000 µg/L (EPA)
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	EC50 48 h Daphnia magna 13299 mg/L (IUCLID)

12.2. Persistance et dégradabilité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
---	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation	Une bioaccumulation est peu probable.
---	---------------------------------------

12.4. Mobilité dans le sol	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
-----------------------------------	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).
--	---

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Pas d'information disponible.
---	-------------------------------

12.7. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible
-------------------------------------	------------------------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. 070604 - autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
Emballages contaminés	Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	UN 1219
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE), MÉLANGE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Polluant marin: Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
Règlement type des ONU	
ADR/RID	UN 1219. Nom d'expédition des Nations unies: ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE), MÉLANGE. Classe 3. Groupe d'emballage II. Étiquettes ADR/RID 3. Code de classement F1. Numéro d'identification du danger 33. Quantité limitée 1 L. Quantité exceptée E2. Catégorie de transport 2. Code de restriction en tunnels (D/E).

IMDG	UN 1219. Nom d'expédition des Nations unies: ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL), Mixture. Classe 3. Groupe d'emballage II. Étiquettes IMDG 3. Quantité limitée 1 L. Quantité exceptée E2. No EMS F-E, S-D. Polluant marin: Polluant marin: Non..
IATA	UN 1219. Nom d'expédition des Nations unies: Isopropanol (Isopropyl alcohol), Mixture. Classe 3. Groupe d'emballage II. Étiquettes IATA 3. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353 (5 L). Instruction d'emballage (LQ): Y341 (1 L). Instructions de conditionnement (avion cargo): 364 (60 L).
Navigation fluviale ADN	UN 1219. Nom d'expédition des Nations unies: ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE), MÉLANGE. Classe 3. Groupe d'emballage II. Étiquettes ADN 3. Code de classement F1. Quantité limitée 1 L. Quantité exceptée E2.
Autres Informations	Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008. Parfums. Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1. Classe de stockage 3. (CH) VOC (CH) = 48.95
------------------------------------	---

propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol (CAS 67-63-0)

Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Minimum Purity	99 w/w% Sunset Date: 06/30/2026
Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Product Type	Product Type: 1 Product Type: 2 Product Type: 4
Switzerland - Volatile Organic Compounds (VOCs) - Group I	2905.1290

EU - Biocides (2007/565/EC) -
Substances and Product-Types Not
to Be Included in Annexes I, IA and
IB to Directive 98/8/EC
EU - Biocides (528/2012/EU) -
Active Substances

Product type: 9
Product type: 10
Product type: 11
Product type: 12
1 - Human hygiene (Commission Implementing Regulation
2015/407/EU
Commission Implementing Decision 2019/2029/EU
Commission Implementing Decision 2019/2030/EU
Commission Implementing Decision 2020/106/EU
Commission Implementing Decision 2021/754/EU)
2 - Disinfectants and algaecides not intended for direct application
to humans or animals (Commission Implementing Regulation
2015/407/EU
Commission Implementing Decision 2019/2029/EU
Commission Implementing Decision 2019/2030/EU
Commission Implementing Regulation 2020/1991/EU, listed under
perform-IPA product family
DEC-AHOL® product Family
Lyso IPA Surface Disinfection product family)
4 - Food and feed area disinfectant (Commission Implementing
Regulation 2015/407/EU
Commission Implementing Decision 2019/2029/EU
Commission Implementing Decision 2019/2030/EU
Commission Implementing Regulation 2020/1991/EU, listed under
perform-IPA product family
Lyso IPA Surface Disinfection product family)
Use restricted. See item 75.

EU - REACH (1907/2006) - Annex
XVII - Restrictions on Certain
Dangerous Substances
EU - REACH (1907/2006) - List of
Registered Substances
Germany - Water Classification -
Substances According to AwSV
Classified By or Based on the
VwVwS

Present

Reg. no. 135, hazard class 1 - slightly hazardous to water

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-
jour: 1,2,4,5,6,7,5,10,11,12,13,15,16.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No.
1272/2008 (GHS)
OMoD: Ordonnance sur les mouvements de déchets (SR 814.610)
VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)

Procédure de classification

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
néfastes à long terme.

Conseils relatifs à la formation	Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Internet.
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
Mode d'emploi	Uniquement pour utilisation industrielle.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.